QUAND LE COLONEL HOUSE VINT EN MISSION EN EUROPE

(Suite de la première page)

PREMIÈRE MISSION

Le 29 Mai 1914, après un bref séjour en Allemagne, le Colonel HOUSE résumait ainsi ses impressions : « La situation est extraordinaire. Le militarisme tourne à la folie. Il faut s'attendre à une catastrophe ».

Voulant sonder « Le Seigneur de la Guerre » sur la possibilité d'une détente avec l'Angleterre, le Colonel eut à Potsdam, le 1er Juin 1914, une longue conversation avec le Kaiser. Obsédé déjà par l'idée du fameux encerclement de l'Allemagne, irrité des relations amicales entre Londres et St-Pétersbourg qu'il considère comme « un crime envers les races blanches », opposé à toute pause dans le réarmement naval, GUILLAUME II n'accepte pas davantage l'idée d'une procédure d'arbitrage en cas de conflit.

« L'Allemagne ne signera jamais un tel traité. Notre force réside dans la supériorité de notre préparation militaire qui nous permet de faire la guerre dans une seconde ».

La guerre mondiale déclenchée par l'Allemagne termina brusquement cette première mission.

LA SECONDE MISSION

Cordialement invité par le Gouvernement du Reich, HOUSE arriva en Mars 1915 à Berlin pour y discuter la fameuse question de la liberté des mers.

Pour lui comme pour WILSON elle se présentait comme un problème de droit international alors que les Allemands n'y voyaient qu'un moyen de chantage.

Après avoir noté que les Allemands ne possèdent ni discrétion, ni tact, HOUSE écrit à WILSON que sa visite à Berlin fut très fatigante et désagréable. « La difficulté de négocier avec l'Allemagne consiste dans le fait que la plupart de ces conceptions l'Allemagne est restée très arriérée. Les Allemands ont débuté en s'appuyant sur *la loi du plus fort* quand les nations les plus avancées se dirigeaient dans un sens opposé ».

Le 7 Mai 1915 HOUSE apprend à Londres, par le torpillage du « Lusitania » comment les Allemands interprètent la liberté des mers, et se prononce pour l'envoi d'une note très énergique, dût la guerre avec l'Allemagne en résulter : « Les Allemands ne comprennent rien à l'exception des coups durs », écrit-il au secrétaire MAC ADDO.

Quinze jours plus tard il jugeait la guerre inévitable.

LA TROISIÈME MISSION

Arrivé pour la troisième fois en Janvier 1916 à Berlin, HOUSE connaissait alors l'Allemagne et c'est pourquoi cette dernière mission présente un intérêt historique. Les observations sur la mentalité allemande ne sont pas seulement d'une lucidité frappante mais elles démontrent la persistance de cet esprit éternel qui l'anime, et qui de Guillaume à Hitler n'a pas changé.

« Je me demande pendant combien de temps encore une partie du monde sera gouvernée par des maîtres tels que je les vois en Allemagne. » Dans mon ignorance j'étais convaincu que le Gouvernement y était confié à des hommes de valeur, s'inspirant uniquement de sentiments patriotiques.

« Maintenant je dois constater que l'égoïsme est leur mobile principal. Il est affreux de voir comment certains d'entre eux qui profitent de la guerre sont sans cœur. Je fais cette constatation après mûres réflexions et désire que le monde ait connaissance de cette mentalité allemande ». (27 Janvier 1916).

Et le 3 Février 1916 il note :

« Voilà les raisons pour lesquelles les officiers qui commandent aujourd'hui l'armée ne sont pas pressés de faire la paix. Ils se trouvent au pouvoir et leur avantage est de conserver ce pouvoir. Par exemple HINDENBOURG touchait avant la guerre 2.000 dollars et il touche, m'a-t-on dit aujourd'hui 25.000 dollars. Les hobereaux prussiens vendent leurs produits quatre fois plus cher qu'en temps de paix. Aussi ne désirent-ils pas la paix. »

Il ajoute : « Si les Seigneurs de la guerre sont victorieux, les gouvernements démocratiques dans le monde entier seront menacés en permanence ».

Voilà comment le Colonel HOUSE juge BETHMANN-HOLLWEG :

« Le Chancelier buvait copieusement de la bière, mais la bière, apparemment, ne l'affectait pas parce qu'il était aussi stupide au début qu'à la fin du dîner. Dans de telles mains se trouve le destin d'un peuple ! »

« J'ai discuté la question de la paix avec le Chancelier ZIMMERMANN et SOLF. Le Chancelier était le plus déraisonnable... Son désir pour la conclusion d'une paix correspondait à l'idée d'une paix victorieuse et supposant une indemnité de la part des adversaires de l'Allemagne ». (3 Février 1916).

La seule conclusion qui s'impose à de tels documents est nette : Les GUILLAUME II, les BETHMANN-HOLLWEG, les ZIMMERMANN, les MOLTKE ont fait place à HITLER, à GOERING, RIBBENTROP, KEITEL, les uniformes, les méthodes ont changé, mais l'esprit est resté le même.

C. B.

(Reproduction interdite).

LE CONFLIT RUSSO-FINNOIS

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

L'état-major finlandais dans l'île de Tuppuransaari sur laquelle se trouvent six ponts a été fait prisonnier; cinq de ces ponts consistent en emplacement renforcés de batteries d'artillerie.

Le communiqué parle aussi de bombardements de concentrations de troupes ennemies.

10 avions finlandais ont été abattus.

UNE VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION MILITAIRE

Frontière finlandaise, 5. — Viborg, qui du reste ne joue que le rôle de casemate avancée dans la ligne de résistance finlandaise, semble être le seul point où jusqu'à présent, les Russes soient entrés nettement en contact avec les nouvelles positions sur lesquelles les Finlandais les attendent.

Sur tout le reste du front dans la partie occidentale de l'Isthme Carelien, entre le Vuoksi et le Golfe de Finlande, les engagements qui se déroulent ne constituent que des combats d'arrière-garde. Des détachements finlandais y manœuvrent en mission retardatrice. Il en résulte une certaine confusion dans les positions respectives.

On peut cependant tracer comme suit une ligne approximative de contact : en partant de Viborg où les combats continuent, la ligne de feu suit sensiblement la voie ferrée de Viborg à Hitola par Tammisuo et jusqu'aux environs de la station de Tali. Elle s'infléchit ensuite, vers l'Est le long des rives méridionales des lacs dans la région, entre Tali et le Vuoksi aux environs de la localité de Kaeaentymae et de la presqu'île de Kuparsaari, sur le Vuoksi, au Nord du bourg d'Heinjoki.

Cependant, à une vingtaine de kilomètres au Sud-Est du point où les Russes ont atteint le cours du Vuoksi supérieur, les Finlandais continuent à combattre sur le flanc des Russes dans la région du lac Aeyraepaeae. La retraite de ces détachements finlandais est assurée par la présence de la ligne Mannerheim, toujours intacte sur la rive orientale du Vuoksi.

Sur leur aile gauche, les Russes ont lancé par ailleurs une attaque sur la glace afin d'essayer de prendre pied sur la côte orientale du Fjord de Viborg.

Les vagues d'assaut russes débouchant de la presqu'île de Koivisto, en direction de la région côtière dont Sakkijaervi est le centre, avaient à franchir sur la glace une distance de plus de six kilomètres. Elles ont été prises de face sous les feux de la défense côtière et sur leur flanc sous ceux des batteries de la défense extérieure de Viborg qui comptent des pièces de 150 m/m. Les Russes ont subi de très lourdes pertes et leur tentative a été repoussée.

Dans les autres zones de guerre, on signale des combats favorables aux Finlandais dans la région de Pitkaeranta où les Finlandais ont dernièrement anéanti un « Motti » d'une division d'infanterie et d'un corps de chars. Quelques combats se déroulent également un peu plus au nord dans la région de Kuhmo.

Les volontaires suédois repoussent un ennemi quatre fois plus nombreux

Stockholm, 5. — On mande de Finlande au « Tidningarnas Telegrambyraa » :

« Un détachement du corps volontaire suédois envoyé en reconnaissance, a eu une rencontre avec des forces ennemies quatre fois plus importantes qui ont été repoussées après de durs combats, allant parfois jusqu'au corps à corps, les pertes russes ont atteint 200 hommes. »

Alerte à Helsinki

Helsinki, 5. — Le nouveau minisnée ce matin dans la capitale à 10 h 10. Elle s'est terminée à 10 h. 25. Aux environs de la ville, à l'Ouest, l'alerte a été donnée également en plusieurs localités et, à 20 km. environ à l'ouest de la ville, on a entendu les tirs des batteries de D C A.

Suivant certains renseignements, des avions sont passés à une grande hauteur à proximité de la capitale.

LE COMMUNIQUÉ FINLANDAIS

Helsinki, 5. — Communiqué officiel finlandais du 5 mars :

Sur terre. — Dans l'isthme de Carélie, l'ennemi a, toute la journée, lancé des attaques contre les îles de la baie de Viborg et contre la côte nord-ouest de la baie de Viborg. Les combats continuent dans les presqu'îles dans l'entrée de la baie. L'ennemi a été repoussé sur les autres points.

Entre la baie de Viborg et le Vucksi, les Finlandais ont repoussé des attaques locales dont les plus violentes ont été dirigées contre Ayrapaa et Pullakkla ; les combats ont continué toute la journée.

Dans la partie orientale de l'isthme, feu de harcèlement de l'artillerie. A Kuhmo, les combats continuent toujours et les Finlandais ont repoussé les attaques de l'ennemi et enlevé plusieurs nids de résistance. Les pertes de l'ennemi ont dépassé 500 hommes. D'autre part, rien de nouveau.

Sur mer. — Dans le golfe de Finlande, l'ennemi a tenté d'attaquer sur la glace, les îles d'Aspoe et l'archipel de Vederlak, ces attaques ont été repoussées.

Dans les airs. — Les forces aériennes finlandaises ont bombardé et mitraillé au cours de la journée du 4 mars, des colonnes et des troupes soviétiques sur la glace du golfe de Finlande. L'activité aérienne de l'ennemi s'est limitée à quelques vols dans l'isthme de Carélie et les régions nord-est du lac Ladoga. Suivant des renseignements vérifiés. l'ennemi a perdu trois avions.

MOSCOU COMMUNIQUE

Moscou, 5 (de l'envoyé de l'agence Tass). — Communiqué soviétique :

Sur l'isthme de Carélie, les troupes soviétiques ont occupé l'île Uuransaari avec la ville et forteresse de Trongsund (Uuraa) et l'île Tejkarinnsaari, dans le golfe de Viipuri, ainsi que les bourgs de Hejniahti, Viiakoji et Muhouahti, sur la rive ouest du golfe de Viipuri.

Les Finlandais adresseraient une demande d'assistance aux Alliés

Stockholm, 5. — D'après ce que le correspondant du « Social Demokraten » a appris à Helsinki, l'opinion finlandaise, disent les milieux autorisés, se prononce de plus en plus en faveur d'une demande d'assistance aux puissances occidentales.

Le correspondant constate par ailleurs que l'affluence des volontaires se fait plus grande et que d'autres forces sont aussi à la disposition de la Finlande.

La terreur dans l'armée soviétique

Londres, 5. — Le rédacteur diplomatique du « Times » donne des précisions sur la terreur par laquelle les Soviets maintiennent la discipline parmi les soldats en Finlande.

« Les Russes faits prisonniers par les Finlandais, écrit-il, déclarent avoir été informés par les commissaires adjoints que s'ils désertaient, leurs familles seraient privées de tous moyens de vivre et qu'eux-mêmes subiraient un sort encore plus terrible parce que les Finlandais avaient l'habitude de mutiler leurs prisonniers

» Le soldat russe semble croire ces histoires, ce qui explique peut-être son refus de se rendre quand toute résistance devient inutile. Quelques-uns des prisonniers, originaires parfois de régions aussi lointaines que le Kirghize, n'avaient même pas entendu parler de la Finlande. On leur avait dit, par contre, qu'un pays hostile avait fait une attaque non provoquée sur Léningrad, pour la sécurité duquel ils avaient été appelés à combattre.

» Un des aspects les plus terribles de cette guerre, plus sinistre que l'agression elle-même, est la façon dont l'esprit humain a été dégradé et dont les hommes ont été envoyés à la mort par le mensonge ».

Un appel britannique en faveur de la Finlande

Londres, 5. — Le *Times* lance de nouveau ce matin un pressant appel en faveur d'une aide rapide et efficace à la Finlande.

Après avoir noté que la Finlande a besoin surtout de canons de moyen calibre, d'obusiers et d'avions, le *Times* écrit :

« Le gouvernement et le haut commandement *finlandais* ne cachent pas le fait que les armements qu'on leur a déjà promis ne suffisent même pas à leurs besoins minima.

» La Finlande soutient notre propre cause en résistant à la tyrannie. Ses succès ont déjà affaibli la Russie. Des quantités considérables de pétrole ont été employées en Finlande qui auraient pu être livrées à l'Allemagne pour être utilisées contre nous. Ne serait-ce que pour cette raison la Finlande mérite notre gratitude et une récompense.

» Il n'y a pas de temps à perdre dans les controverses au sujet de l'opportunité de cette assistance. »

3.000 volontaires américains

New-York, 5. — Le *Daily News* annonce qu'un corps expéditionnaire d'environ 3.000 américains sera envoyé au cours des prochains mois en Finlande. Le recrutement et l'organisation sont faits par l'Association des Anciens Combattants Finlandais aux Etats-Unis.

Arrivée à Helsinki du nouveau ministre de France

Hessinki, 5. — Le nouveau ministre de France à Helsinki, M. de Vaux Saint-Cyr, est arrivé la nuit dernière. Il a pris aujourd'hui possession de son nouveau poste.

LA GUERRE NAVALE

(Suite de la première page)

L'EFFICACITÉ DU BLOCUS

Londres, 5. — Le communiqué publié ce matin par l'Amirauté, sur l'activité de la marine britannique, annonce que des six navires allemands qui partirent de Vigo, il y a environ quinze jours, trois furent capturés par des navires de guerre britanniques et français, un se saborda, un autre s'échoua dans l'extrémité Nord des eaux territoriales norvégiennes, un seulement parvint à gagner un port allemand.

La colère monte en Hollande contre les pirates nazis

Amsterdam, 5. — Pas moins de neuf chalutiers ou cargos Hollandais ont été bombardés et mitraillés hier dans la mer du Nord par des avions allemands.

On signale jusqu'ici un navire coulé, deux morts et plusieurs blessés.

Cet acte délibéré de l'aviation allemande a fait la plus mauvaise impression en Hollande où on le rapproche des torpillages des bateaux neutres par des *sous-marins* allemands.

L'effet produit en Hollande par ces agressions est d'autant plus remarquable que la presse hollandaise avait accueilli avec sympathie la note italienne à Londres en la présentant comme un exposé valable pour les droits de tous les neutres.

« Le Nieuwe Rotterdamsche Courant » écrit à ce sujet : « Ce sont des méthodes que rien ne peut justifier.

» Il ne peut y avoir de doutes sur l'identité de l'agresseur puisque l'un des membres de l'équipage du navire « Elziena » a parlé d'un avion allemand.

» Nous espérons que notre gouvernement protestera énergiquement à Berlin. Il sera soutenu dans cette démarche par la population hollandaise tout entière. »

CENT PERSONNES ONT PÉRI AVEC LE « DOMALA »

Stockholm, 5. — On annonce officiellement que cent personnes ont péri à la suite de la perte du bateau « Domala » dont il a été parlé hier, par ailleurs, l'un des survivants du navire suédois « Asmed », M. Retz, est rentré hier en Suède.

LE « PACIFIO RELIANCE » A ÉTÉ COULÉ

Londres 5. — Le navire britannique « Pacifio Reliance », de 6.700 tonnes, a été coulé par l'ennemi au large de la côte ouest d'Angleterre. L'équipage de cinquante-trois hommes est sain et sauf.

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

Paris, 5. — La séance a été ouverte à 9 h. 40. Après l'interpellation de M. DUPONT, dénonçant la pénurie de main-d'œuvre de militaires et celle des jeunes de 14 à 17 ans, M. ELBEL estime que c'est l'ensemble de notre organisation économique qui appelle de nombreuses critiques. La grosse difficulté est de savoir à qui s'adresser. S'il s'agit du ravitaillement du pays, on se heurte à de grosses difficultés. Le mal provient de la création de nombreux services qui se sont superposés aux anciens.

M. QUEUILLE interrompt pour indiquer qu'il faut ménager notre réserve d'or et que le ministre des Finances doit intervenir.

M. ELBEL maintient que l'on a l'impression que la guerre a surpris certains services. Le pays n'accepte qu'une seule dictature, celle du bon sens.

M. A. DUVAL demande le développement de la culture mécanique. M. LE POULLEN appelle l'attention sur la situation des éleveurs de chevaux de trait.

M. Jean NIEL réclame l'analyse des farines pour rassurer l'opinion publique sur la qualité du pain.

M. A. FOULD félicite le Gouvernement d'avoir pris des mesures de mobilisations des agriculteurs à la terre, mais faut-il que les agriculteurs gagnent leur vie.

M. Pierre BERINGER demande que l'on prenne, pour les restrictions d'alcool, les mêmes mesures que pour la viande et, soulevant la question des blés dénaturés, le ministre indique que, sur les grands stocks de blé, il n'y a eu que 70.000 quintaux qui n'ont pu être livrés à la consommation.

La suite du débat est renvoyée à cet après-midi 15 h. 30. Séance levée à 12 h. 15.

Une intervention de M. de Diesbach

A la séance de l'après-midi, M. DE DIESBACH (*Pas-de-Calais*), constate l'unanimité de la Chambre pour concevoir la conduite de la guerre en maintenant aux champs assez d'hommes pour nourrir la Nation. Cette guerre n'est, en effet, pareille ni à celle de 1870, ni à celle de 1914. Elle exige un équilibre absolu entre les forces du front militaire et du front économique.

Des mesures nouvelles doivent être prises pour assurer les semailles d'aujourd'hui et la moisson de demain car celles que le ministre a déjà prises sont insuffisantes. La récupération des exemptés et des réformés s'est, d'autre part, pratiquée avec une sévérité excessive et pourtant il est question de leur faire passer une nouvelle visite médicale.

Au lieu d'acheter du blé à l'étranger il faudrait mieux importer certains objets manufacturés. Enfin il serait souhaitable que la voix du Ministre de l'Agriculture se fit entendre à la Radio pour encourager nos paysans dans leur tâche.

M. RIVIÈRE se plaint que trop d'artisans ruraux ont été envoyés dans les usines.

Sur une question de M. Emile PERIN, qui demande que soit résolue au plus tôt la question de la réduction des trois quarts du loyer pour les mobilisés titulaires de baux à ferme, M. QUEUILLE répond qu'une commission instituée pour étudier cette question va prochainement saisir le gouvernement de ses conclusions.

Une déclaration de M. Dautry

En fin de séance, M. DAUTRY, ministre de l'Armement, a déclaré qu'il n'est pas exact qu'il ait retenu aux usines la plupart des agriculteurs des classes 1910 et 1911, comme l'ont prétendu divers orateurs. Dans les compagnies de renforcement, de même, 1.500 hommes par classe seulement ont été employés. Au total dans tous les ateliers de l'armement il n'y a que 11.390 agriculteurs et de très nombreuses permissions leur ont été accordées.

Enfin, après examen sur place, le ministre a donné l'ordre de libérer progressivement les agriculteurs et les artisans ruraux des vieilles classes et de donner à d'autres, des permissions de huit à dix jours pour les semailles de printemps. (Applaudissements).

La suite du débat est renvoyée à jeudi matin.

Le gouvernement demande la discussion immédiate du collectif de février retour du Sénat. Sur rapport de M. JAMMY SCHMIDT, le projet est adopté.

La séance est levée à 18 h. 35. Séance jeudi matin à 9 h. 30.

LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DU COMMERCE ET L'EXPORTATION EN TEMPS DE GUERRE

Paris, 5. — Au cours de la discussion du budget du ministère du Commerce pour l'exercice 1940, des crédits spéciaux avaient été demandés en vue de permettre de poursuivre la réorganisation de ce département dont les moyens, étant donné l'accroissement de ses attributions, sont devenus insuffisants. Le Parlement ayant disjoint ces demandes de crédits supplémentaires en exprimant le désir qu'elles fussent présentées dans un projet de loi spécial, ce texte vient d'être déposé par le gouvernement.

Il comporte l'ouverture de crédits pour une somme globale de 3.828.086 fr. dont 1.724.336 fr. pour le personnel et le reste pour les installations, les aménagements de locaux et le matériel, en vue de la création du service chargé de développer l'exportation en temps de guerre. Le projet comporte, en outre, création d'un Conseil supérieur de l'exportation qui comprendrait, outre le ministre :

1° Comme fonctionnaires, les directeurs de la production, du commerce extérieur du mouvement général des fonds, des douanes, du blocus, des affaires économiques, des colonies, des transports maritimes ainsi qu'un représentant du haut commissaire à l'économie nationale :

2° Six membres non fonctionnaires nommés par décret et choisis parmi les personnalités industrielles et commerciales, jouant un rôle actif dans les organisations professionnelles et syndicales.

AU SÉNAT

L'AFFECTATION AUX UNITÉS COMBATTANTES des militaires de l'active et de la 1re réserve

Le texte relatif aux officiers de justice militaire a été renvoyé à la Commission

Paris, 5. — Dans sa séance d'hier, le Sénat a poursuivi la discussion de la proposition de loi de M. Mourier et plusieurs de ses collègues, assurant une utilisation rationnelle et équitable de tous les mobilisés et fixant l'affectation aux unités combattantes de tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'active, et de la première réserve.

Le Sénat aborde la discussion de l'article 4, l'article 3 ayant été réservé.

Une longue discussion s'est engagée autour de cet article qui précise que « le personnel de la justice militaire devra être choisi parmi les titulaires de la carte du combattant ou les blessés de guerre inaptes au service armé ».

Finalement, le texte précité est renvoyé aux commissions compétentes. La suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure. Le Sénat se renvoie à jeudi 7 mars, à 15 h. La séance est levée à 17 h. 55.

POUR MÉNAGER NOTRE CHEPTEL

Les transactions sur les foires et marchés de vente du bétail vont être réglementées

Paris, 5. — Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel le droit de pratiquer des transactions sur les foires et marchés de vente de bétail est exclusivement réservé :

1° Aux agriculteurs opérant pour les besoins de leurs exploitations, à charge par eux de justifier, le cas échéant, leur profession ;

2° Aux commerçants, y compris les bouchers, assujettis aux différents impôts de leurs professions ;

3° Aux commis justifiant d'un mandat leur conférant la qualité d'employés des commerçants susvisés.

Les préfets pourront, par arrêté, prescrire que la vente du bétail ne pourra avoir lieu que sur les foires et marchés régulièrement autorisés, aux emplacements affectés à cet usage et aux jours et heures fixés par arrêté municipal. Toute transaction qui ne serait pas effectuée dans ces conditions sera interdite, notamment l'achat direct à l'écurie et le racolage sur les routes.

Pour assurer la priorité des besoins du ravitaillement général, les préfets pourront, par arrêté, interdire momentanément la sortie du bétail de leur département sans leur autorisation. Des sanctions sont prévues pour toutes infractions aux dispositions de ce décret.

Nouvelles dispositions relatives à l'abatage des animaux

Paris, 5. — Aux termes d'un décret paru au *Journal Officiel* il est interdit d'exposer, de mettre en vente, de vendre et d'abattre, en vue de leur utilisation pour la boucherie, les vaches gestantes depuis cinq mois et plus et, dans tous les cas, celles dont on perçoit le fœtus à la palpation, les veaux âgés de moins de cinq semaines, les animaux de l'espèce bovine âgés de plus de deux mois et n'ayant pas au moins deux dents de remplacement.

La vente de la chair provenant de ces animaux est également interdite.

Dans chaque département, les Préfets fixeront périodiquement par arrêté le poids vif au-dessous duquel les veaux ne pourront être abattus. Ils pourront également prendre des arrêtés modifiant dans leur département l'âge au-dessous duquel il est interdit d'abattre des animaux de l'espèce bovine. Les animaux atteints d'affections graves qui en rendent l'abatage nécessaire pourront être abattus après autorisation délivrée par le Directeur départemental des Services Vétérinaires.

Les animaux exposés, mis en vente, vendus ou abattus au mépris des disposition de ce décret seront confisqués par les soins des agents ayant constaté l'infraction, au profit de la commune où la confiscation aura été effectuée et cela sans préjudice des pénalités prévues par la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre.

DES PRÉCISIONS sur la vente des boissons

Paris, 5. — Il convient de préciser que **les boissons dont la vente demeure permise tous les jours de la semaine** sont celles dont la vente est normalement admise dans les débits de boissons dites hygiéniques, c'est-à-dire ; **tous les vins, cidres, poirés, bières, limonades, eaux minérales et gazeuses, sodas, jus de fruits et de légumes, lait, infusions diverses, sirops, ainsi que les vins doux naturels, c'est-à-dire ; ceux qui ont droit au régime fiscal des vins (titrant au maximum 18 degrès : Muscat, Frontignan et certains banyuls).**

Celles dont la vente est prohibée trois jours par semaine sont : **les apéritifs, y compris ceux à base de vin (porto, malaga, xeres, madère, vins doux n'ayant pas droit au régime fiscal des vins, quinquinas, vermouths, amers, bitters), toutes eaux-de-vie et liqueurs.**

LA SITUATION MILITAIRE

BRUSQUE RALENTISSEMENT DES OPÉRATIONS TANT SUR TERRE QUE DANS LES AIRS

Paris, 5. — Après une courte période de plus vive activité, les opérations ont marqué hier un brusque ralentissement provoqué sans doute par le retour offensif du mauvais temps.

Sur terre, les habituelles opérations de reconnaissances et patrouilles n'ont donné lieu à aucun incident.

Dans les airs, l'activité au-dessus des lignes a été extrêmement faible. Les aviations ont cependant continué leurs opérations de reconnaissance profonde, les Anglais au-dessus du nord-ouest de l'Allemagne, les Français sur les arrières des positions de la ligne Siegfried, et les Allemands dans la région de l'est de la France, où ils ont envoyé deux ou trois appareils.

Le premier soldat tchécoslovaque mort sur le front

Paris, 5. — Le ministère de la Guerre a adressé aux autorités militaires du Comité national tchécoslovaque, une lettre annonçant la mort sur le front du premier soldat de nationalité tchécoslovaque.

Les volontaires tchécoslovaques instruits en Angleterre vont arriver en France

Londres, 5. — Les volontaires tchécoslovaques qui viennent de terminer leur entraînement dans un camp militaire sur la côte est de l'Angleterre s'apprêtent à rejoindre l'armée tchécoslovaque reconstituée quelque part en France. Les 28 et 29 février ils ont organisé, dans les locaux de l'Y. M. C. A. à Londres, une fête d'adieu à l'Angleterre. Des films sur l'armée tchécoslovaque et le mouvement des sokols ont été projetés et les volontaires ont chanté des chants nationaux tchèques et slovaques.

A LA CHAMBRE BELGE

(Suite de la première page)

Au moment où les trois avions belges arrivèrent approximativement à 200 mètres de l'appareil allemand celui-ci, qui était armé de six mitrailleuses, ouvrit le feu sans avertissement préalable. L'avion belge le plus proche à ce moment ne put riposter, ayant ses conduites d'huile rompues par les projectiles, ce qui le contraignit à atterrir.

Le deuxième avion belge se préparait à intervenir lorsque son pilote, les courroies de son parachute ayant été brisées par des balles allemandes, en eut une commotion qui lui interdit toute action dans le combat. Le lieutenant Hérard, seul à bord de son avion, se trouvait, dès lors, en état d'infériorité tactique caractérisée. L'enquête a révélé qu'il fit cependant usage, en riposte au feu de l'ennemi, de ses mitrailleuses, et fut frappé alors de plusieurs balles dans la région du cœur. Pour tragique qu'il soit, l'événement, a conclu le ministre de la Défense nationale, montre du moins la vaillance de nos pilotes, qui n'ont pas hésité à engager le combat et dans les conditions les plus défavorables pour eux.

Des tracts ont été jetés par des avions allemands sur Eupen et Malmédy

Bruxelles, 5. — A la suite du passage des avions allemands qui ont survolé dimanche les cantons de l'Est, on a retrouvé à Eupen et à Malmédy de nombreux tracts rédigés en français intitulés « Politique et Phraséologie » et « Le Livre Jaune Français, un nouvel aveu de la responsabilité anglo-française dans la guerre ».

LA FOIRE INTERNATIONALE DE BRUXELLES A ÉTÉ INAUGURÉE HIER

Bruxelles, 5. — La XXe Foire internationale de Bruxelles a été solennellement inaugurée cet après-midi par M. Van de Meulebroeck, bourgmestre de Bruxelles, entouré des membres du Conseil général et de M. Charles Fonck, administrateur-directeur général de la F. I. B.

Des discours ont été prononcés par MM. Van de Meulebroeck, Van der Poorten, ministre de l'Intérieur, et Charles Fonck.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 6 mars 1940 : Soleil : Lever, 7 h. 23 ; coucher, 18 h. 35 ; Lune : Lever, 5 h. 55 ; coucher, 18 h. 15.

Aujourd'hui : Sainte Colette ; Demain : Saint-Thomas.

FUNÉRAILLES. — *Les funérailles* de Mme Louise **BAUCHAT-HOLBE**, épouse de notre confrère, M. Lucien **BAUCHAT**, Directeur du « Nord Industrial », ont eu lieu hier matin, à **Lille**, en présence d'une foule considérable d'amis appartenant surtout au monde de la Presse, ainsi que de l'Industrie. Parmi les personnalités présentes, nous avons remarqué, MM. Louis Nicolle, ancien ministre ; Paul Fremaux, co-directeur du « Nord Industriel » ; Marcel Poirent, Directeur des Services et Lucien Le Masson, Rédacteur en chef du « Réveil du Nord » ; Allègre, Directeur de la « Dépêche », Président de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord ; Louis Gaucbe, Directeur du « Progrès du Nord », ainsi que de nombreux journalistes, dont MM. Briche, Morand Pratte, Béghin, Quaghebeur, Lussiez, Van Der Brigghe, Pamlard, Delfortrie, etc...

Après la cérémonie religieuse qui se déroula en l'Eglise N.-D. de Consolation, à Vauban, le corps fut inhumé au cimetière du Sud.

L'EMBARGO SUR LES CHARBONS ALLEMANDS

(Suite de la première page)

L'attitude du Gouvernement britannique, écrit le rédacteur diplomatique du « Times », est que toutes les décisions prises sont conformes au droit international, tel qu'il a été expliqué dans les ordres en conseils relatifs au contrôle de la contrebande et aux représailles.

Il est possible de s'entendre

Et il conclut : La lutte à mort dans laquelle l'Angleterre est engagée exige que les exportations allemandes, quelle que soit leur destination, soient arrêtées. Mais la Grande-Bretagne peut fournir à l'Italie le charbon dont elle a besoin et l'Italie peut fournir à l'Angleterre les marchandises dont elle a besoin. Il est inconcevable que le problème ne puisse être résolu au cours de nouvelles négociations.

La maîtrise des mers, arme à laquelle on ne peut renoncer

Le « Daily Telegraph » écrit : Tant que l'Allemagne continuera ces attaques impitoyables contre notre marine marchande et les navires neutres, contre nos exportations et nos importations, nous ne pouvons pas tolérer qu'on nous demande de permettre le libre passage sur les mers des exportations allemandes. Nous partageons le désir de l'Italie de ne pas mettre en péril les relations économiques et politiques établies entre les deux pays, par l'accord de mai 1938, et nous espérons qu'il sera possible d'augmenter le commerce italo-anglais. Mais, quelles que soient les circonstances, nous ne pouvons pas renoncer à une arme aussi puissante que la maîtrise des mers.

Le « statu quo amical » ne serait pas compromis

Berne, 5. — Selon des informations reçues de Rome par le « Corriere del Ticino », les milieux politiques romains ne croient pas que ni l'Italie, ni l'Angleterre aient l'intention d'envenimer l'incident qui s'est produit au sujet des charbons allemands et de compromettre le « statu quo amical » qui existe actuellement entre les deux pays.

La note de protestation italienne, relève-t-on à Rome, n'a pas le caractère d'une manifestation d'hostilité à l'égard de Londres, d'autant moins, ajoute-t-on, que des assurances auraient été données à l'Italie du côté britannique.

On espère encore arriver à un compromis

Le « Daily Mail » écrit :

La note de l'Italie à la Grande-Bretagne sur la décision de saisir les exportations de charbon allemand vers l'Italie a été reçue à Londres hier.

Elle accuse la Grande-Bretagne « d'une action illégale grave » contre la loi internationale.

La décision britannique dit la note peut « troubler et compromettre les relations anglo-italiennes.

Malgré le ton ferme de la protestation italienne, on annonce du Ministère de l'Economie de guerre, comme infondée la nouvelle d'une prorogation de deux mois du blocus.

Le Gouvernement britannique se comportera vis-à-vis de la protestation italienne de la façon la plus conciliante (écrit un correspondant politique) mais il n'est pas dans son intention de renoncer à la mesure.

Le Gouvernement britannique ne peut accepter de considérer la mesure comme « contraire à la lettre et à l'esprit de la loi internationale (d'après la note italienne) et estime que les Alliés sont strictement dans leurs droits.

L'Angleterre est anxieuse d'éviter dans la mesure du possible de causer des pertes à l'Italie, mais la guerre illimitée menée par l'Allemagne contre les neutres consacrent nos droits et intérêts à la poursuite efficace de la guerre. On déclare que du charbon britannique peut être livré à l'Italie.

On croit à Londres que la question de paiement de ce charbon, sur laquelle des difficultés se sont élevées dans les conversations de Rome anglo-italiennes, ne soulèvent pas pour le moment de difficultés insurmontables.

On annonce d'autre part officiellement d'Amsterdam, que six vapeurs italiens chargés de charbon ont quitté Rotterdam hier et que huit autres partiront demain.

Ces navires emportent 180.000 tonnes de charbon allemand.

LES ALLEMANDS RENFORCENT LEUR OFFENSIVE AÉRIENNE

Ils espèrent faire la preuve que l'Angleterre ne peut supplanter le Reich sur le marché italien du charbon

Amsterdam, 5. — On relève en Hollande le fait que les avions allemands s'attaquent ces jours-ci de préférence aux cargos transportant du charbon de Newcastle, le long des côtes orientales de l'Angleterre.

De source allemande généralement bien informée, on apprend aujourd'hui que l'ordre d'attaquer avec une violence redoublée les transports de charbon venant du Northumberland par Newcastle par voie d'eau, a été donnée aux avions allemands en liaison avec la récente décision du gouvernement britannique d'arrêter à partir du 1er mars, les exportations de charbon qu'elle lui promet en remplacement du charbon allemand.

Du côté allemand, on veut rendre difficile sinon impossible, le transport du charbon de la Tyne vers le sud, le long des côtes anglaises. On estime que le réseau ferroviaire anglais ne peut compenser la perte de la voie maritime et que l'Angleterre dans ces conditions ne pourra livrer à l'Italie le charbon qu'elle lui promet en remplacement du charbon allemand.

On affirme à Berlin que les bassins miniers anglais du Pays de Galles et d'Ecosse ne peuvent compenser l'arrêt des livraisons par mer du charbon de la Tyne. Les bassins gallois, dit-on, ont été trop longtemps négligés. Quant au bassin écossais, les forages nouveaux compensent à grand peine l'épuisement progressif des anciens puits.

Dans ces conditions, l'état-major allemand se promet des résultats intéressants de son offensive aérienne renforcée contre la navigation charbonnière en provenance de Newcastle. Les dirigeants nazis espèrent faire la preuve que l'Angleterre ne peut supplanter le Reich sur le marché italien du charbon.

En second lieu on étudie fiévreusement les possibilités de fournir à l'Italie du charbon de la Haute-Silésie polonaise en passant par l'Autriche et Trieste. Ce parcours dégagerait notablement la seule liaison ferroviaire directe par le Brenner.

Butin de guerre

Londres, 5. — Le ministre de la Guerre économique a déclaré cet après-midi, à la Chambre des Communes, que tout charbon allemand exporté de Rotterdam à destination de tout port étranger est désormais passible d'être détenu comme butin de guerre.

Le député travailliste Shinwell a demandé au ministre s'il n'est pas un fait qu'une quantité considérable de charbon allemand a quitté Rotterdam à destination de ports neutres.

« Quand le ministre serait-il en mesure d'arrêter cet état de choses ? »

« Ainsi que je l'ai déjà dit, a répondu le ministre, tout navire qui appareille désormais comme navire neutre transportant du charbon allemand de Rotterdam est détenu, ce qui, aujourd'hui, a été le cas pour deux navires. »

Le député Shinwell a demandé alors au ministre s'il n'est pas un fait que du charbon allemand est exporté à bord de navires italiens de Rotterdam à destination de l'Italie. « Ceci a maintenant cessé », a répondu M. Cross.

LE DRAMATIQUE ACCIDENT DE WATTIGNIES

(Suite de la première page)

L'escalier était en flammes et c'est à travers ces flammes, à travers la fumée épaisse qui l'environnait qu'elle se précipitait vers la chambre, suivie des voisins affolés eux aussi.

Dans cette chambre, sur un lit, les petits Jeanne et René paraissaient dormir. Dans un autre lit : André, leur aîné, demeurait inerte. Les deux premiers étaient morts déjà. Le troisième respirait faiblement.

Par la fenêtre, on descendit les corps des bambins en attendant l'arrivée d'un docteur. Ce furent des soldats cantonnés dans la commune qui vinrent donner leurs soins aux victimes.

Chez Jeanne et René la mort avait fait son œuvre. Pour André, il y avait encore un peu d'espoir. Durant une heure et demie, les infirmiers exercèrent la respiration artificielle. Ils conduisirent eux-mêmes l'enfant à l'Institut Calmette ; de là à l'hôpital de la Charité où il fut alité et où il est toujours en traitement.

L'enquête

Les gendarmes de Seclin étaient arrivés sur les lieux au cours de la découverte de cet accident. Ils réussirent à en déterminer les causes : le petit André, seul au rez-de-chaussée, avait trouvé une boîte d'allumettes. En s'amusant il avait mis le feu à un panier de linge placé par sa maman en bas de l'escalier. Avec un tisonnier l'inconscient enfant tenta ensuite en frappant ce linge d'éteindre l'incendie qui débutait. Les flammes léchaient l'escalier ; la fumée montait vers l'étage. René, après avoir eu peur (des voisins ont déclaré l'avoir entendu pleurer), monte à l'étage, se coucha dans son lit.. et le drame se déroula tel que nous venons de le relater.

Les funérailles

Actuellement, dans un petit lit de fer du rez-de-chaussée, deux charmants enfants de 3 et 2 ans dorment pour toujours et, à leurs côtés, leurs parents en pleurs les veillent.

Les funérailles des pauvres petits auront lieu jeudi. On se réunira à 8 heures, rue Pasteur.

LES TRAITRES DE STUTTGART SERONT JUGÉS AUJOURD'HUI PAR CONTUMACE

Paris, 5. — Le délai de 10 jours accordé à Albert Obrecht dit Saint-Germain et Paul Ferdonnet pour se présenter devant la justice militaire est expiré.

On sait que Obrecht et Ferdonnet sont renvoyés devant le troisième tribunal militaire pour intelligence avec l'ennemi.

Leur passage est inscrit pour ce mercredi après-midi.

A l'audience, les deux coupables seront jugés par contumace. Puis le maréchal des logis May donnera lecture de l'arrêt et l'ordonnance de renvoi.

Le commissaire du Gouvernement fera connaître sa conclusion.

Enfin, le président du tribunal militaire, le colonel Gaffojoli, fera lecture du jugement de condamnation.

CAISSES NATIONALES D'ASSURANCES

Garantie du risque de guerre

Pour tous les contrats d'assurance en cas de décès souscrits avant le 2 Septembre 1939, les Caisses Nationales garantissent gratuitement et sans formalité le risque de guerre, lorsque l'assuré n'est pas mobilisé, est requis civil, ou se trouve en position d'affectation spéciale. Si l'assuré est mobilisé dans une formation militaire (quelle que soit son affectation), les Caisses Nationales couvrent gratuitement et sans formalité le risque de guerre à concurrence du quart du capital (ou de la rente) assuré ; pour le surplus, la garantie peut être accordée notamment au moyen d'un avenant comportant le paiement d'une surprime de guerre, mais cet avenant devait être demandé dans les 30 jours de la mobilisation de l'assuré.

Un certain nombre d'intéressés ayant laissé écouler ce délai, les Caisses Nationales les autorisent à nouveau à demander la couverture du risque de guerre moyennant le paiement d'une surprime unique calculée sur les trois quarts du capital assuré ou de la rente assurée en cas de décès. **Mais la demande devra parvenir avant le 31 Mars 1940, dernier délai, au Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations**, 56, rue de Lille, à Paris, 7e arrt. La demande peut être formée par l'intéressé lui-même, ou par toute personne intéressée (contractant ou bénéficiaire par exemple).

« DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉCIEUX